

## LES APTITUDES & LES ACTES<sup>1</sup>

(Suite et Fin)

Je n'ai pas la prétention d'avoir épuisé le programme que je m'étais fixé, mais j'espère cependant avoir atteint le but indiqué au commencement de cette conférence et avoir successivement montré combien grande est l'influence du milieu extérieur sur nos actes et même sur nos aptitudes; combien il est illusoire, surtout chez l'homme, de pronostiquer les actes d'après les aptitudes; combien il est difficile de diagnostiquer les aptitudes elles-mêmes soit d'après les actes, soit d'après la conformation d'un appareil aussi peu connu anatomiquement et physiologiquement que le cerveau; combien il est téméraire d'affirmer quelles étaient les aptitudes innées d'un individu d'après l'examen de ses aptitudes modifiées et transformées sous l'influence du milieu; combien il est difficile d'isoler cette influence de celle de la constitution anatomique dans le déterminisme de nos actes, et combien l'on est exposé à faire fausse route dans la recherche, cependant si intéressante et si importante, des variations organiques correspondantes à tels ou tels actes dont la nature et la valeur sont dans une si large mesure déterminées par des conditions extérieures.

La physiologie progresse de plus en plus dans la connaissance des attributions de chaque partie du corps et du mécanisme des différents actes. L'anatomie comparative progresse aussi dans l'interprétation des variations de structure, de disposition, de forme et de développement des organes, et il est permis de conjecturer que la phrénologie, trop justement discréditée aujourd'hui, renaîtra sous une forme vraiment scientifique; mais alors elle ne sera plus une sorte d'art divinatoire consistant à tirer des horoscopes. Ce sera déjà bien beau d'être en mesure de faire avec quelque certitude des diagnostics d'aptitudes sans s'aventurer jusqu'à la prédiction des actes. Certains auteurs ne semblent pas avoir compris que cette prédiction est d'un tout autre ordre que celui des pronostics médicaux.

J'ai eu en vue, dans cette conférence, les variations normales du corps humain. Il me reste donc à faire une réserve au sujet des variations pathologiques qui peuvent supprimer ou modifier plus ou moins profondément

les aptitudes élémentaires et diminuer la souplesse avec laquelle un organisme normal utilise ses aptitudes pour obéir aux influences extérieures.

J'aurais eu à parler plus longuement de l'hérédité pour montrer qu'en dehors des actes automatiques coordonnés dans les centres nerveux inférieurs, l'hérédité transmet non des actes mais des aptitudes élémentaires susceptibles de servir à l'accomplissement d'actes variés, et d'autant plus qu'il s'agit d'un animal plus supérieur. A ce que j'ai dit sur ce point à propos de l'intelligence et de l'instinct, j'ajouterais seulement que la répétition des mêmes actes par une série d'individus descendants d'une même souche n'est pas du tout une preuve suffisante de l'hérédité de ces actes, ainsi qu'on l'a cru trop souvent. La répétition de certaines conditions de milieu suffit pour produire la répétition des mêmes actes dans une longue série d'individus même dissemblables quant à leurs aptitudes innées. C'est en vain que l'on cite, par exemple, comme preuve de la transmission héréditaire du crime des familles qui ont produit jusqu'à dix, vingt et cent criminels. Les citations de ce genre prouvent surtout combien l'on fait facilement abstraction des influences de milieu. Si l'on eût retiré d'une telle famille un enfant dès sa naissance, je ne dis pas qu'on en eût fait sûrement un honnête homme, car il n'existe pour cela aucune recette infallible, même quand il s'agit d'opérer sur des enfants bien nés. Mais je pense que si l'on veut faire, d'un enfant issu de parents honnêtes, un honnête citoyen, on se gardera bien de le faire élever dans un repaire de voleurs. Je regretterais de laisser là cette question si je n'avais l'intention de la reprendre plus largement dans un prochain travail.

Ce que je regrette, c'est que le défaut de temps m'ait empêché d'indiquer, chemin faisant, les applications théoriques et pratiques de la thèse soutenue dans cette conférence. Mais je vois, parmi mes bienveillants auditeurs, des anatomistes et des physiologistes, des médecins, des éducateurs, des juristes qui sauront bien combler eux-mêmes cette lacune, si tant est que j'aie eu l'honneur d'entraîner leur conviction.

MANOUVRIER.

<sup>1</sup> Les Aptitudes et les Actes, brochure par L. Manouvrier. — Administration des Deux Revues, 111, boulevard Saint-Germain, à Paris.

atisfait les élèves.

Presque tous, quand nous étions petits, on nous a forcés de manger à table avec du pain : on ne l'aimait guère alors, sans savoir pourquoi ; aujourd'hui, on ne mange volontiers qu'avec du pain. Presque tous, on nous a forcés de tenir la plume avec les deux doigts étendus, et tous nous la tenions en ployant les doigts, parce qu'ils étaient trop courts ; aujourd'hui nous étendons les doigts. On se demande : pourquoi nous avoir martyrisés ainsi pour une chose qui s'est faite d'elle-même quand le besoin en a surgi ? Est-ce qu'en toutes choses le goût, le besoin de la science, ne surgiront pas semblablement d'eux-mêmes ?

L'expérience m'a convaincu, rien n'est plus pernicieux pour l'enfant que d'avoir à répondre seul, rien de plus funeste que les rapports de supérieur à subordonné qui en résultent entre le maître et l'élève ; rien ne me révolte plus que ce spectacle d'un homme qui torture un enfant sans avoir aucun droit pour cela. L'instituteur sait bien que l'élève souffre de se tenir, rougissant et suant, debout devant lui ; lui-même trouve cela ennuyeux et difficile, mais il a une règle, il faut accoutumer l'élève à parler seul.

Il me semble que ce procédé d'interrogation individuelle est un vestige de l'ancienne superstition qui consistait à répéter sa leçon mot à mot d'un bout à l'autre, et que partout où les examens sont introduits (sous le terme d'*examens*, j'entends l'obligation de répondre sur un point donné), apparaît seulement une nouvelle matière inutile, qui demande une peine particulière, des aptitudes spéciales ; et cette matière s'appelle *préparation aux examens*. L'élève apprend l'histoire, les mathématiques, etc., et surtout *l'art de répondre aux examens*.

L. Tolstoï.

## DEUX DESTINÉES D'HOMMES

OU

### Nouveau moyen de parvenir <sup>1</sup>

Ces deux destinées appartenaient à deux vauvriens, Ripopette et Maclou. Ces deux vauvriens étaient contrebandiers du temps que Charles X était roi légitime ; et c'est une justice à leur rendre qu'un autre ne descen-

vo  
co  
fus  
ma  
fai  
da  
co  
so

assommeurs, Ripopette et Maclou s'embrigadèrent parmi d'autres ouvriers, amis, comme eux, de l'ordre public et de la royauté fondée en juillet. Dès le 13, ils étaient chez Souchet à se remplir d'ivresse pour le roi, et de fromage de Gruyère. On leur avait promis trois francs et une place superbe. Ils se crurent au terme de leurs chagrins ; dans leurs rêves de bonheur, ils entrevoyaient déjà cette félicité douce que donnent un bon traitement et une conscience pure.

Et ils assommèrent

Par malheur, tout compte fait, ils n'avaient assommé que cinquante-deux républicains, dont vingt-cinq femmes, treize enfants et douze vieillards. Souchet et Armand avaient fait mieux que ça ; ils avaient montré trois fois plus de dévouement à l'ordre de choses. Ils eurent la place et ne donnèrent pas les trois francs.

Tout le fruit que Ripopette et Maclou retirèrent de leur patriotisme, ce fut une redingote et un chapeau gris, dont chacun d'eux se *requinqua*, sur les éternels ennemis de la tranquillité publique et de la propriété particulière.

Or, le bon ordre étant rétabli, et n'ayant pu d'ailleurs être sergents de ville, Ripopette et Maclou se mirent à voler des mouchoirs de poche le soir, et à crier, le matin, des extraits du *Moniteur*. Malheureusement encore, personne n'achetait leur *Moniteur*, et les mouchoirs de poche sont devenus à si bas prix, qu'à ces deux métiers-là, il n'y avait pas même de l'eau à boire.

C'est pourquoi, un beau jour, ils se jetèrent à la Seine et se noyèrent de compagnie, ce qui leur fut du moins une consolation.

— Mais, me demanderez-vous, que firent-ils quand ils furent noyés ?

Vous allez voir.

Le fait est qu'ils ne se noyèrent pas tout à fait ; l'un ne se noya qu'à moitié, l'autre qu'aux trois quarts. Il n'y avait chez eux qu'éclipse de la vie. On les repêcha donc. Quand ils furent repêchés, on leur donna des clystères de fumée de tabac pour les faire dégorger ; on leur appliqua des ventouses sur tous les points ; on épuisa sur eux tous les moyens de l'art ; on fit tout, en un mot, pour les rendre à la vie. On n'eût fait rien de mieux pour Louis-Philippe lui-même. Quand ils furent rendus à la vie, on leur demanda s'ils avaient de quoi vivre, et, comme ils répondirent que non, on les jugea et condamna, pour les punir de vivre, l'un à

<sup>1</sup> Allusion à la scandaleuse affaire dite des « fusils Gisquet ».